

Aphasie et pragmatique (*)

par Yves Joanette (1, 2)
et Jean-Luc Nespoulous (1, 3)

Le présent article est orienté vers certaines des applications du cadre théorique de la pragmatique aux troubles acquis de la communication chez l'adulte. Il propose quelques réflexions sur les troubles de communication — et non du langage, le lecteur aura ici remarqué la subtilité — de l'aphasique tels que revus et corrigés par la pragmatique.

Avant d'aborder systématiquement ce sujet, nous reprendrons ici un exemple d'ouvrant classique qui, malgré ses airs un peu simplistes, illustre bien les différences qu'il peut y avoir entre l'aphasie abordée en tant que trouble du langage et l'aphasie abordée en tant que trouble de la communication et les éventuelles retombées de cette distinction sur l'attitude de l'orthophoniste. L'exemple s'inspire de Audrey Holland (1977); elle a probablement été parmi celles et ceux qui, les premiers, ont prôné un recours aux théories pragmatiques.

Audrey Holland rapporte ainsi le cas d'une malade qui lui avait été référée par un collègue car les signes de son aphasie tardaient à s'amender; la malade avait un manque du mot sévère qui se manifestait par des périphrases doublées d'un trouble important de la compréhension, tout au moins au Token Test. En dépit de ces difficultés, Audrey Holland rapporte

(*) Conférence prononcée à la journée "Pragmatique et Rééducation" organisée par le Dr Jean Mécéus au Centre Hospitalier Emile-Roux (Lincel-Bévannes) le 15 novembre 1985.

(1) Laboratoire Théophile-Alajouanine, CHON, Montréal.

(2) École d'Orthophonie et Audiologie, Faculté de Médecine, Université de Montréal.

(3) Département de Linguistique et Philologie, Université de Montréal.

Adresse : Laboratoire Th.-Alajouanine, Centre de recherche du C.H. Côte-des-Neiges, 4565 chemin de la Reine-Marte, Montréal, Québec, Canada H3W 1W5.